Réf. Farde e-Assemblées : 2704621

N° OJ : 133

Projet d'Arrêté - Conseil du 16/03/2026

Objet : Culture.- Subside complémentaire de fonctionnement.- Asbl Palais de Charles Quint : 10.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu la nouvelle loi communale et notamment son article 117;

Vu la loi du 14 novembre 1983, loi relative au contrôle de l'octroi et de l'emploi de certaines subventions;

Vu l'arrêté du Conseil communal du 17 décembre 2001, arrêté sur le contrôle de l'emploi de certaines subventions;

Application de la loi du 14 novembre 1983;

Considérant les besoins de l'asbl Palais de Charles Quint;

Vu les crédits prévus à l'article 76210/33202 du budget ordinaire 2026 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Octroyer un subside complémentaire de fonctionnement pour un montant de 10.000,00 EUR à l'attention de l'asbl Palais de Charles Quint.- Article 76210/33202 du budget ordinaire 2026.

Annexes :